

# LOGIQUES SOCIALES DES RELATIONS MARCHANDES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES EN CÔTE D'IVOIRE

**Anicet Elvis Aké AHO**

*Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)*

225 0757436630

## Résumé

*Cet article questionne les enjeux de la commercialisation des manuels didactiques par les enseignants en milieux scolaires ivoiriens. En procédant par des entretiens semi-directifs, il traduit les logiques dans lesquelles s'inscrivent les enseignants pour le choix de vente des manuels scolaires dans les établissements scolaires. Ainsi, en s'appuyant sur les concepts de capital économique et capital symbolique développés par Bourdieu, le texte tente d'analyser les logiques sociales des relations marchandes dans les établissements scolaires. Il s'agit alors de décrypter les enjeux économiques et sociaux capables d'expliquer les pratiques de commercialisation. L'analyse des logiques sociales de la commercialisation montre d'une part un recadrage de mise à niveau de revenu salarial et d'autre part une reconstruction statutaire au sein des établissements scolaires.*

**Mots-clés :** *Relations marchandes, manuels scolaires, logiques sociales, revenu, reconstruction statutaire*

## Abstract

*This article questions the challenges of the marketing of educational manuals by teachers in Ivorian schools. By proceeding through semi-structured interviews, it translates the logics in which teachers subscribe when choosing to sell school textbooks in educational establishments. Thus, relying on the concepts of economic capital and symbolic capital developed by Bourdieu, the text attempts to analyze the social logic of market relations in educational establishments. It is then a question of deciphering the economic and social issues capable of explaining marketing practices. The analysis of the social logics of commercialization shows on the one hand a reframing of salary income upgrading and on the other hand a statutory reconstruction within educational establishments.*

**Keywords:** *Market relations, school textbooks, social logic, income, statutory reconstruction*

## Introduction

Depuis 2021, un arrêté a été pris, interdisant la vente des manuels scolaires (livres) et supports didactiques (fascicules) dans les écoles et établissements scolaires publics et privés de Côte d'Ivoire. Selon l'article 2, cette interdiction s'impose aux personnes en charge de l'encadrement

pédagogique, aux professeurs, aux personnels de l'administration scolaire et aux tiers. Dans l'article 3, il est également souligné que la commercialisation des manuels scolaires et des supports didactiques est du ressort exclusif des libraires. De fait, la commercialisation de matériels didactiques au secondaire constitue une pratique sociale contradictoire aux normes formelles édités par le législateur. Une telle pratique est alors assimilée à la délinquance. De ce fait, on devrait s'attendre que le personnel éducatif particulièrement les enseignants ne soient nullement impliqués dans la vente de matériels didactiques. Toutefois, il s'avère important de noter que la commercialisation des manuels est devenue une pratique des enseignants impliquant ainsi la plupart des acteurs du système éducatif.

En effet, le 02 juillet 2021, à l'Auditorium de la Bibliothèque Nationale, lors de la 2ème Assemblée Générale Extraordinaire, le président de l'Association des Libraires et Détaillants de Livres de Côte d'Ivoire (ALDLCI), a marqué son indignation face au phénomène de la vente des livres et autres documents (fascicules, photocopies) dans les établissements scolaires de Côte d'Ivoire. Ce phénomène, selon lui, se généralise et a des conséquences dommageables sur le secteur de la librairie et des détaillants de livres notamment, la fermeture des libraires et le chômage des acteurs qui pourtant payent les impôts et taxes. Dans la même veine, un mouvement ivoirien des droits humains publie dans la revue quotidienne « notre voie » un rapport sur les maux du système éducatif ivoirien. Dans ce rapport, il dénonce la transformation des écoles ivoiriennes en librairie. Selon ce rapport, la privatisation de l'école a fait naître les relations marchandes qui se manifeste par la vente de fournitures dans les établissements. Si la vente des manuels didactiques est réservée seulement aux libraires, pourquoi les enseignants s'impliquent-ils alors dans cette pratique ?

Nombreux sont les études scientifiques réalisées sur le fonctionnement et l'usage des matériels didactiques dans le processus d'apprentissage et des réformes pédagogiques dans le domaine de l'éducation. La plupart ont tendance à montrer le rôle et la fonction des matériels didactiques dans le processus de l'enseignement. Certaines analysent l'école comme le lieu de la transmission des connaissances et de l'acquisition de compétences. Selon les travaux de Lebrun, et al, (2006), le matériel didactique et pédagogique se situe à la confluence des interactions entre l'enseignant, l'élève et les objets d'apprentissage. L'école est donc

analysée sur la base des relations entre les maîtres (les transmetteurs de connaissances) et les disciples (les plus jeunes qui sont les receveurs de connaissances). Mais, cette manière d'analyser tend à exclure d'autres types de relations pouvant exister entre ces deux catégories d'acteurs. En effet, il existe des relations marchandes entre ces catégories exerçant dans le système éducatif. Les études sur l'institution scolaire sont moins axées sur les pratiques commerciales existantes dans cet espace.

Aussi, d'autres portant sur le rôle de l'enseignant, étudient l'enseignant comme étant un acteur de la socialisation dont le rôle principal est la transmission du savoir. C'est le cas de Benoît Dumas et Mélanie Leblond, (2002) qui montrent que l'enseignant joue quatre rôles majeurs à savoir celui de guide, de médiateur, de motivateur et de gestion de classe. Tous ces rôles se rapprochent au processus d'apprentissage. L'aspect socio-économique des matériels didactiques dans l'espace scolaire semble occulté par ces auteurs.

C'est à juste titre que cette étude émerge pour traduire dans le contexte ivoirien, les logiques dans lesquelles s'inscrivent les enseignants pour mener telle ou telle activité bien que n'ayant pas le droit. Car, les établissements scolaires sont des espaces sociaux de production de connaissances, d'apprentissage, de socialisation et de transmission de savoirs. Les acteurs de ce milieu se doivent assurer la mise en œuvre des cadres sociaux de production. Cela dit, toutes pratiques sociales mettant en mal l'organisation scolaire constituent des formes de déviance, lesquelles sont à bannir. Ceci amène à étudier la commercialisation des manuels didactiques comme rapport aux enjeux.

Au regard de ce qui précède, l'on est tenté de se poser la question suivante : quelles sont les logiques sociales de l'inscription des enseignants dans les relations marchandes au sein des établissements scolaires ? Ainsi, en s'appuyant sur les concepts de capital économique et capital symbolique développés par Bourdieu, l'on formule l'hypothèse selon laquelle les relations marchandes entreprises au sein des établissements scolaires sont la résultante du capital économique et symbolique dont se réclament les acteurs du système éducatif. Cela dit, le texte tente d'analyser les logiques sociales des relations marchandes dans les établissements scolaires. Il s'agit alors de décrypter les enjeux économiques et sociaux capable d'expliquer les pratiques de commercialisation. L'analyse des logiques sociales des relations marchandes montre d'une part un recadrage de mise à niveau de revenu

salarial et d'autre part une reconstruction statutaire au sein des établissements scolaires.

## 1-Méthodologie

Cette étude a pu voir le jour grâce à une démarche méthodologique. Ce qui a conduit à la mobilisation des concepts tels que capital économique et capital symbolique présentés par Bourdieu (1966) dans l'explication du phénomène des logiques sociales des relations marchandes. Cette étude à caractère qualitative s'est déroulée dans la commune de Koumassi, au sein de l'établissement « Collège Moderne BAD de Koumassi ». Au cours des enquêtes, un ancien élève grâce à son expérience de libraire dans cet établissement fut mobilisé pour la collecte des informations. Ce qui s'est avéré utile et nécessaire, car il a su contacter des informateurs capables de fournir les données exploitables. Au total, 18 personnes ont été interviewées. En effet, il s'est agi d'une collecte de données réalisée à l'aide de guide d'entretien à caractère semi-directif, auprès de 5 enseignants dont 4 vendeurs de manuels et responsables de conseil d'enseignement, 5 élèves (niveau 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>), 2 parents d'élèves, 2 personnes du personnel administratif et un éditeur. Grâce au statut d'ancienneté dans l'établissement, les élèves ont pu fournir des informations qu'il fallait sur la commercialisation des manuels puisqu'eux-mêmes en sont victimes. Ces derniers n'ont pas hésité à expliquer en long et en large les pressions auxquelles ils étaient confrontés vis-à-vis des enseignants. Pareil pour les enseignants qui ont facilité l'accès aux informations pour la compréhension du mode opératoire des maisons d'édition et des enseignants eux-mêmes à vouloir faire du profit sans occulter la construction des moyennes des élèves au moyen de l'action d'achat de matériels didactiques.

## 2-Résultats

### ***2-1- Construction sociale de la mise à niveau du revenu salarial***

Au regard des salaires que les enseignants estiment insignifiants pour se réaliser socialement, ceux-ci s'adonnent à d'autres activités comme c'en est le cas de la commercialisation des manuels didactiques. A propos, des enseignants affirment que : « le salaire c'est pour faire face aux dépenses quotidiennes, donc tu peux pas prendre le salaire et faire quelque chose de grand ... Maintenant l'activité que tu mènes là c'est pour pouvoir te réaliser ». Cela dit, pour

ces enseignants, le salaire ne sert qu'à subvenir aux besoins primaires (manger, payer, le loyer et se soigner) et qu'il est souvent difficile de couvrir toutes ces charges. Les enseignants commercialisent les matériels didactiques pour traduire le faible niveau de revenu. Ce qui est relevé dans les propos de cet enseignant en même temps reconnaissant leurs pratiques incongrues. Pour ce dernier : « *L'enseignant ne doit pas être en train de vendre de manuels scolaires, bien que cela ne soit pas normal. Mais pourquoi est-ce que l'enseignant vend-t-il donc les livres ? Mais le nœud de tout ce qui est fait, se résume en de l'argent. Si l'enseignant était bien rémunéré, penses-tu qu'il serait en train de faire de cours de renforcement ou bien en train de faire une boutique dans une école pour vendre des livres ? non penses-tu que l'enseignant serait en train de vendre un document ? Non* ». S'appuyant donc sur ces propos, il convient de dire que les enseignants se donnent la peine à exercer l'activité d'enseignant, car ne recevant guère ce qu'il faut à savoir l'équivalent de leur force de production. Cette non satisfaction au revenu conditionne donc les enseignants à s'investir dans la commercialisation de matériels didactiques au sein de l'établissement.

Ainsi, pour accroître le revenu, les enseignants trouvent satisfaction dans d'autres activités (la commercialisation de manuels) à caractère économique à partir desquelles ils peuvent mieux structurer les dépenses de consommation. Pour ces derniers, l'enseignement est déjà un acquis, il faut maintenant trouver une autre activité génératrice de revenu. Ce qui est soutenu par un enseignant montrant que : « *A Abidjan, on ne peut compter sur le salaire seul pour vivre, il faut faire les petits jobs à côté pour s'en sortir, quand on des factures d'eau et d'électricité à payer. Le salaire ne peut rien faire face à cette réalité* ». Les enseignants commercialisent le matériel didactique dans le but d'avoir un revenu supplémentaire. Ce double statut qu'ils requièrent désormais leur permet non seulement d'avoir un revenu supplémentaire, mais aussi de faire face aux dépenses de consommation telles que définies plus haut.

Par ailleurs, l'ouverture de librairies soit au sein de l'établissement soit aux alentours de l'établissement traduit pour les enseignants une mise à niveau salarial. Cela dit, ces pratiques commerciales à caractère économique transforment les professionnels du système éducatif en de « *businessmans* » dont les actions sont plus orientées vers la recherche de profit. Ainsi, en tant qu'opérateurs économiques, les enseignants trouvent donc légitime de pratiquer des activités économiques dans l'espace scolaire. L'idéologie de mise à niveau du revenu salarial

transparaît comme un défi au regard de l'inégalité sociale observée dans la répartition des ressources salariales des travailleurs. Ce qui est traduit par un enseignant quand il dit que : « *parmi les enseignants, il y a des docteurs et plusieurs qui sont en instance de thèse. Je me souviens que une fois, je me suis rendu à la solde, juste pour ouvrir ton esprit sur quelque chose et je me rends compte que sur le bulletin de solde d'un monsieur, il est payé à 1 million 600 mille par mois, tu comprends un peu, moi je suis doctorant en mathématiques et quelqu'un qui n'a même pas mon niveau a un tel salaire. Nous qui sommes les détenteurs du savoir et qui véhiculons le savoir même 200 milles, il est difficile d'avoir. C'est une inégalité là. Mais comment peut-on rendre l'homme aigri comme ça. Mais pourquoi nous sommes venus à l'enseignement là ?* ». A travers ces propos, les enseignants comparent leurs situations financières à celles des autres corporations. Ceux-ci manifestent un mécontentement au regard des traitements salariaux auxquels ils font face. Ils se voient non seulement réduire économiquement, mais aussi dévaloriser du point de vue statutaire. C'est dans cet optique qu'ils se donnent les moyens pour mettre en œuvre la possibilité d'accroissement de ressources. Et l'activité qu'ils peuvent saisir est la vente des manuels didactiques. Cette façon de s'inscrire dans une telle activité leur permet de négocier un supplément de salaire capable de se rapprocher des autres, ce qu'on a appelé une mise à niveau de revenu salarial. Toutefois, les enseignants ne parviennent pas à la pratique de commercialisation tous seuls, c'est avec le concours d'autres acteurs.

En effet, les éditeurs à la recherche de clients rentrent en interaction avec les acteurs du système éducatif. Ainsi, ils créent des relations de bénéfices mutuels avec les enseignants. Les éditeurs en tant qu'entrepreneurs mobilisent les réseaux d'appartenance au pouvoir économique en signant des partenariats avec les enseignants afin de créer un pont entre le système éducatif et le système économique. Ce rapprochement entre système économique et système éducatif participe à phagocyter les valeurs prônées au sein du système éducatif. Cela conduit à fabriquer alors des comportements économiques par une forme de transmission de valeurs dans le système éducatif en raison du faible capital économique.

Ainsi, l'un des acteurs explique la chaîne de distribution à travers ces propos : « *l'éditeur vient déposer les manuels chez l'enseignant. Après le dépôt, il y a le prix que l'éditeur donne qui est différent au prix de la librairie. Donc l'éditeur vient déposer ça comme si le professeur qui allait ventiler les documents étaient un*

libraire donc il y a des ristournes qui lui sont donné. Voilà ils donnent aux CE (conseil d'enseignement) puisque le conseil d'enseignement leur permet de ventiler leurs documents donc il y a une récompense, une petite part de va chez le responsable ». En effet, pendant les vacances scolaires, les éditeurs se chargent de visiter les établissements. Ils proposent donc aux responsables des conseils d'enseignements d'accepter d'utiliser leurs manuels scolaires comme support didactique en compensation d'une valeur monétaire définie selon le nombre. De ce fait, les enseignants commercialisent les matériels didactiques en vue de faire du profit. Ce profit n'est réalisable qu'à partir d'un quota défini par ces groupes d'acteurs sur la vente de matériels didactiques. Aussi, l'administration souvent limitée par la fourniture de matériels à cause du déficit de ressources de production et financement, signe des accords de compromis. C'est ainsi que certains enseignants confectionnent les supports de cours pour les vendre aux élèves.

## ***2-2- La commercialisation des manuels didactiques comme moyen de reconstruction statutaire***

La commercialisation des manuels didactiques permet aux enseignants de retrouver leur dignité statutaire voire se positionner socialement pour la défense de leur statut. Cela se fait au moyen de ce qu'ils désignent comme étant une aide et service. En effet, pour les enseignants, vendre les matériels didactiques c'est rendre un service voire apporter une aide aux élèves et à l'administration. Cela dit, les enseignants facilitent l'accès aux manuels supposés être rares sur les marchés commerciaux grâce à leurs pratiques commerciales. De par leurs réseaux de vente, les enseignants arrivent à donner le savoir en mettant à la disposition des élèves certains documents dont l'accès est difficile bien que nécessaires. C'est ce qui traduit des propos de cet enseignant lorsqu'il dit ceci : « *Au début on écrit la liste des matériels à utiliser au tableau. Mais quand les parents d'élèves vont chercher il ne trouve pas. Ou bien s'il trouve ça ne correspond pas à ce que nous utilisons ici. Pour éviter que les élèves se fatiguent à chercher les matériels on a décidé d'aller les chercher nous-même pour les donner aux élèves. Les enseignants se chargent de chercher ces matériels et les mettre à la disposition des élèves* ». Les enseignants rendent donc service aux élèves en les aidant à trouver les matériels dont ils ont besoin. Ils permettent alors aux élèves d'avoir le matériel nécessaire sans se donner de la peine. Cette façon de faire positionne les enseignants comme des acteurs incontournables à la réussite des élèves et à donner un renommé à l'établissement. Ce qui leur

permet d'accorder du respect à leurs statuts voire à reconsidérer les rapports enseignants-élèves.

Pour les enseignants, proposer des matériels didactiques est la manière pour eux de rendre l'apprentissage facile. « *Les enfants n'ont pas les moyens de payer tous les documents donc on fait un condensé pour les permettre d'avoir ça moins cher.* » C'est ce que disait un enseignant confectionneur de matériels didactiques. De ce fait, la confection de matériels didactique constitue une aide pour les élèves dont les parents n'ont pas assez de moyen pour acquérir les matériels didactiques sur le marché formel. En effet, les enseignants font la synthèse de plusieurs documents, ce qui permet aux élèves d'avoir une idée de plusieurs documents en un.

Le commerce de matériels didactiques aide aussi les élèves à valider leur examen à partir des savoirs contenus dans ces documents que les enseignants mettent à leur disposition. Ainsi, les enseignants élaborent des documents à partir d'anciens sujets d'examens, ce qui permet aux élèves de s'habituer aux sujets d'examen. Cela est perçu dans les propos suivant : « *Sinon nous ce que nous faisons ici et puis cette année ont n'a pas pour vendre effectivement, on a fait des activités d'applications et puis des sujets d'examen surtout en 3ème on est bien fourni en sujet d'examen de type Bepc, tous les exercices que nous donnons c'étaient les anciens Bepc, donc du coup lorsque les enfants vont à l'examen ils ont déjà les aptitudes. Ils savent comment il faut aborder un sujet de Bepc, les répondent tout ça, donc s'ils réussissent tous ces exercices-là, ils sont aptes.* ». Les matériels vendus par les enseignants ont donc un contenu spécifique qui permet aux élèves de valider leurs examens.

Pour certains enseignants vendre le matériel didactique c'est venir en aide à l'administration scolaire. Ce qui est soutenu par les propos de cet enseignant pour qui : « *le principal c'est lui qui est la tête, donc logiquement, il devait servir d'appât, c'est à dire d'une couverture, effectivement, lorsqu'on propose ces documents, ça l'arrange aussi, les supports de cours dont on parle là, c'est lui qui devrait faire pour donner aux enfants du coup lorsqu'on vend ça aux enfants, lui il n'a plus de documents à produire, ses paquets de rames, ses encres tout ça la, il garde. C'est dans ce sens-là que souvent, ils font profil bas, ils ne parlent pas ils acceptent* ». En effet, les planches de cours qui devrait être imprimées par l'administration prennent du retard à être à la disposition des élèves. Donc pour accélérer le processus, les enseignants font les impressions eux-mêmes pour les mettre à la disposition des élèves dans un document. La commercialisation permet donc de combler les failles de l'administration scolaire. Ainsi, les écoles ne disposent pas de laboratoire



pour faire les expériences en sciences expérimentales. Les enseignants produisent des schémas illustratifs des expériences devant être réalisés en laboratoire. Ils regroupent donc ces schémas dans un document qu'ils les vendent aux élèves.

Par ailleurs, un accent particulier est mis sur un certain enseignant X (propriétaire de la librairie au sein de l'école) qui finance l'administration pour débiter la rentrée scolaire. En effet, l'administration qui est sensée fournir certains matériels didactiques se voyant limitée financièrement, sollicite une aide étrangère. C'est alors que les enseignants se mobilisent en tant que ressources disponibles pour faire face à l'organisation de la rentrée scolaire. Ces derniers participent également à la réussite des activités de fin d'année en mettant à la disposition de l'établissement des matériels didactiques servant à récompenser les meilleurs élèves.

### **3-Discussion et conclusion**

La nécessité d'accroître le revenu et de faire valoir le statut se trouve au cœur de ce travail. En effet, au cours de cette recherche il s'est avéré que les enseignants s'adonnent à la commercialisation des manuels didactiques, une pratique réservée aux maisons d'éditions et librairies. Les enseignants ont dû s'inscrire dans cette activité parce qu'ils trouvent insignifiant leurs revenus, lesquels ne pouvant leur permettre de se positionner socialement. Ainsi, l'inscription des enseignants dans la vente de manuels est la façon à eux de remettre à niveau le revenu salarial dont ils estiment être en deçà de leur force de production voire leur force de travail. Bien que la commercialisation du matériel didactique ait un caractère économique pour les enseignants, toutefois il n'est pas question d'occulter leur compétence symbolisée par l'acquisition des diplômes. A propos, plusieurs expriment des sentiments de frustration au regard des revenus qui ne correspondent pas à leur niveau culturel. Les compétences culturelles constituent un capital dont les enseignants mobilisent pour faire fonctionner les relations marchandes au sein des établissements. C'est ce que Ashforth et Gibbs (1990) appellent une légitimité cognitive montrant la capacité pour les enseignants de remettre en cause certaines pratiques formellement recommandées à partir de leurs compétences culturelles. Ce sentiment de frustration se développe de plus en plus quand ces enseignants se rendent compte que certains individus d'autres corporations n'ayant pas leurs niveaux de capital culturel ont un capital économique plus élevé que les leur. Cela dit, les enseignants se réclamant

être les dépositaires du savoir, ne veulent en aucun cas accepter qu'une personne exerçant une profession avec un capital culturel moindre ait un revenu salarial au-dessus des leur. Car, en raison de leurs diplômes et compétences culturelles (le diplôme de doctorat pour certains et la maîtrise pour d'autres), ces derniers espéraient avoir un revenu plus élevé. Cette pratique liée à la vente de manuels constitue pour ces derniers non seulement une remise à niveau de revenu salarial, mais aussi une correspondance des compétences au revenu.

Aujourd'hui, les enseignants légitiment leur pratique commerciale grâce à l'implication de l'administration de l'établissement dans cette activité. Celle-ci accepte les pratiques commerciales détenues par les enseignants comme un soutien ou un appui. Ce qui repositionne socialement les enseignants dans le champ social de prise de décision au sein de l'établissement scolaire. Cela dit, les rapports de collaboration au sein des établissements impliquant parents d'élèves, élèves, enseignants, maisons d'édition et administration, créent un cadre adéquat pour une transmission des pratiques économiques dans le système éducatif. L'on se retrouve dans un moule systémique dont les différents acteurs rentrent en interaction pour institutionnaliser cette pratique. L'éducation qui devrait être assurée par la cellule familiale est désormais confié à l'institution scolaire qui va amplifier cette pratique. De ce fait, il se crée un lien entre le système familial et le système éducatif. En effet, l'éducation se faisant dans système éducatif s'appuie sur un ensemble de matériels. Ces matériels étant produits dans le système économique fait naître un lien entre le système éducatif et le système économique. De ce contrat entre ces systèmes se reproduisent des pratiques impliquant les uns et les autres dans le système. Ainsi, il laisse entrevoir des pratiques comme les cours à domicile dans les familles des élèves issus des établissements scolaires. C'est dans cette même perspective que l'on assiste à la production et à la commercialisation de matériels didactiques dans les établissements.

Par ailleurs, partant de l'idée que certains matériels didactiques étant difficiles à trouver sur les marchés, les enseignants appréhendent la vente de matériels didactiques comme un service qu'ils rendent aux élèves et parents d'élèves. Pour les enseignants, produire de matériels didactiques c'est une manière pour eux de rendre l'apprentissage facile voire accessible. Le commerce de matériels didactiques permet aux élèves de réussir leur examen à partir des savoir contenus dans ces documents que

les enseignants mettent à leur disposition. En effet, les enseignants élaborent des documents à partir d'anciens sujets d'examens auxquels les élèves se familiarisent pour réussir leurs examens. De ce fait, la confection de matériels didactique constitue une aide pour les élèves et les parents d'élèves dont les ressources économiques ne permettent pas de s'approvisionner sur le marché formel. Les enseignants font alors, la synthèse de plusieurs documents en un seul, pour une meilleure compréhension afin de permettre aux élèves et parents d'élèves de réduire les dépenses en termes de fournitures scolaires. Cette façon de faire donne droit à produire un seul document que les élèves pouvaient avoir en plusieurs dans les librairies formelles. Ce qui devait leur revenir encore plus lourd à supporter financièrement. Selon Dubar et Tripier (2015), les actions des groupes professionnels sont distinctes de celles des businessmen, d'où leurs actions visent à rendre service aux collectivités. C'est-à-dire l'exercice d'une profession quelconque est orienter vers la satisfaction des besoins publics et non la recherche de profit.

Pour Bedard (2021), il existe une panoplie de matériels didactiques utilisée par les personnes afin de développer les compétences orales, écrites, numériques et culturelles, sociales et citoyennes. Ainsi, l'idée de produire un matériel pédagogique naît très souvent de la nécessité d'atteindre un ou plusieurs objectifs définis dans le cadre d'un enseignement, SMASSE-NIGER (2006). Pour ce faire, les objectifs fixés par les enseignants se préparent en fonction du contenu à transmettre ; les apprenants n'étant pas toujours réceptifs, les enseignants se doivent de prévoir des activités leur permettant de faire passer le message minimum. Le canal du matériel de démonstration et de transmission est entre autres la voie, la mieux indiquée pour la construction du savoir par les apprenants. Dans ce but, les pédagogues (enseignants, inspecteurs, conseillers pédagogiques), chacun à son niveau réfléchit pour mettre en place des mécanismes pour faciliter cette construction. Ainsi, ils mettent au point des idées capables à la reproduction de matériels répondant aux besoins de l'enseignant, SMASSE-NIGER, (2006). En effet, les planches de cours qui devrait être imprimées par l'administration prennent du retard à être à la disposition des élèves. Donc pour accélérer le processus les enseignants font les impressions eux-mêmes pour les mettre à la disposition des élèves dans un document. La commercialisation permet donc de combler les failles de l'administration scolaire. En effet, les écoles ne disposent pas de laboratoire pour faire les expériences en

sciences expérimentales. Il revient donc, aux enseignants de produire des schémas illustratifs des expériences devant être réalisés en laboratoire. Ils regroupent à cet effet, plusieurs schémas dans un document qu'ils vendent aux élèves.

Grâce à la vente des manuels didactiques, les enseignants ont pu s'imposer socialement. Ce qui reconfigurent les rapports sociaux de production de moyennes de classes. Une façon de se faire respecter quand les élèves se rendent compte que les moyennes sont souvent conditionnées par l'achat de manuels auprès des enseignants.

Au regard de l'analyse de la commercialisation de manuels didactiques, il est à noter que tous les acteurs du système éducatif tire profit durant toute la chaîne de distribution. Ce que Mucchielli (2018) analyse dans la sociologie de la délinquance postulant ainsi que du sans-abri au chef d'État, de l'artisan local au PDG d'une multinationale, les pratiques délinquantes se rencontrent dans toutes les professions et tous les secteurs d'activités, chez des hommes et des femmes qui n'ont souvent rien en commun hormis l'appât du gain. Pour l'auteur, la déviance se situe à tous les niveaux de la société (micro comme macro) et à toutes les catégories. Ainsi, tous sont acteurs de la délinquance. Tous ont un objectif commun qui est la recherche de profit. Cette quête de profit n'est pas seulement matérielle.

Dans le cadre cette étude, la construction des moyennes des élèves s'opère au moyen de l'action d'achat de matériels didactiques donnant droit aux savoir et connaissance dans les manuels. Tous en tire profit de ces pratiques. Qu'il soit à caractère économique, culturel et social, il s'agit d'un profit d'où le rapport aux enjeux.

## Références bibliographiques

- Ashforth B.E., Gibbs B.W.**(1990), The double-edge of organizational legitimation, *Organization Science*, 1 (2) (1990), pp. 177-194
- Abdoulaye B.D.** (2021), « À propos du système éducatif nigérien », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 88, 32-37
- Bourdieu P.**, (2000), *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil
- Bédard, V.** (2021), « Regard sur l'utilisation du matériel didactique en classe d'alphabétisation » Mémoire.
- Montréal (Québec, Canada)**, Université du Québec à Montréal, Maîtrise en didactique des langues, p.163

- Bourdieu P.**, (1966), « L'école conservatrice : les inégalités devant l'école et la culture », in *Revue française de sociologie*, vol. 7, n° 3
- Dubar C., Tripier P., Valérie Boussard** (2015), *Sociologie des professions*, collection U, Armand colin, p.383
- Dumas B. et Leblond M.** (2002), *Les rôles de l'enseignant en pédagogie de projet*, Québec français, numéro 126, été 2002, p. 64–66
- Lebrun, J., Bédard, J., Hasni, A. et Grenon, V.** (2006). Matériel didactique et pédagogique : soutien à l'appropriation ou déterminant de l'intervention éducative. Québec : Les Presses de l'Université Laval, in *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, vol. 10, no 2, 2007, p. 181 à 191
- Mucchielli L.** (2018), *Collection cursus*, Armand Colin, P.224
- SMASSE-NIGER** (2006), *Technologie de l'éducation : conception et production de matériel didactique, renforcement des capacités des enseignants dans l'enseignement/apprentissage des mathématiques et des sciences selon l'approche ASEI/PDSI*, p.8